

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01-07-16 Date de révision: Remplace la fiche: Version: 0.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : ZEN WELLNESS FRAGRANCE - FRAISES DES BOIS

Code du produit : REV2109
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.

Avenue Albert Einstein, 15 B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63

info@realco.be - www.realco.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne

inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Aucune en utilisation normale.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Aucune en utilisation normale.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun(es) dans des conditions normales.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dioxyde de carbone. Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie

: Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

: Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée. Balayer ou recueillir le produit déversé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Protection individuelle. Voir Section 8.2.

Procédures d'urgence : Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Protection individuelle. Voir Section 8.2. Fournir une protection adéquate aux équipes de

nettoyage.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Baliser la zone d'épandage et en interdire

l'accès aux personnes non autorisées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

Procédés de nettoyage : Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite ou kieselguhr.

Rincer abondamment à l'eau.

Autres informations : Ne jamais remettre le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une éventuelle

réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Voir section 13.

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Assurer une ventilation adéquate.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Conserver uniquement dans le récipient

d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Agent oxydant.

Température de stockage : 4 - 25 °C

Interdictions de stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lieu de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

parfums.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation d'air appropriée.

Vêtements de protection - sélection du matériau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation

Protection des mains : Aucune protection spéciale n'est requise

Protection oculaire : Aucune n'est nécessaire. Eviter le contact avec les yeux

Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires : Aucune n'est nécessaire

Protection contre les dangers thermiques : Aucune n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les

égouts et les eaux potables.

Contrôle de l'exposition du consommateur : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : jaune clair.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Non testé
pH : Non testé
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Non testé

butylique=1)

Point de fusion : Non testé
Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition 156 °C Point d'éclair : > 109 °C Température critique : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : non déterminé Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable Pression de vapeur : Non testé Densité relative de vapeur à 20 °C : non déterminé Densité relative : non déterminé

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Masse volumique : Non applicable Densité relative de gaz : Non applicable Solubilité Soluble dans l'eau.

Log Pow : Non testé Log Kow : Non testé Viscosité, cinématique : non déterminé Viscosité, dynamique : non déterminé

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes : Non applicable. Limites d'explosivité : non déterminé

Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

Stabilité chimique 10.2.

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir avec. Agents oxydants et acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

Matières incompatibles

Aucun(e), à notre connaissance.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques 11.1.

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: Non testé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé

pH: Non testé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ZEN WELLNESS FRAGRANCE - FRAISES DES BOIS		
Log Pow	Non testé	
Log Kow	Non testé	

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Résultats des évaluations PBT et VPVB 12.5.

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets 13.1.

Législation régionale (déchets)

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Elimination à

: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

: Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.

effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux

Recommandations pour l'élimination des Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Ecologie - déchets LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre

emballage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Numéro ONU 14.1.

déchets

N° ONU (ADR) : Non applicable N° ONU (IMDG) : Non applicable : Non applicable N° ONU (IATA) N° ONU (ADN) : Non applicable N° ONU (RID) : Non applicable

Désignation officielle de transport de l'ONU 14.2.

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

Groupe d'emballage 14.4.

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

12-07-16 FR (français) FDS Réf.: 1424 6/6